



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 28 mars 2022

### **TEMPÊTE EUNICE DOMMAGES CAUSÉS AUX SERRES AGRICOLES**

Suite à la tempête Eunice, qui a soufflé sur la France et sur le département du Pas-de-Calais, notamment le 18 février dernier, les maraîchers serristes ont subi des dégâts d'une forte importance.

Afin de partager un état des lieux des dommages et d'analyser les mesures qui pourraient être envisagées, une cellule de crise spécifique aura lieu jeudi 7 avril après-midi prochain, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais, à laquelle seront conviés les représentants de la filière et les administrations concernées.

Après avoir réalisé une première analyse des dommages, il a aussi été décidé une campagne de terrain destinée à activer le dispositif des calamités agricoles pour les exploitants ayant subi plus de 30% de perte de récolte par culture et plus de 13% de chiffre d'affaires potentiel. Elle aura lieu le 15 avril prochain.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)